



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2013-90 du 9 juillet 2013

OBJET : Convention d'objectifs avec l'association
A.L.P.E.

Rapporteur : M. Gérard FROMM

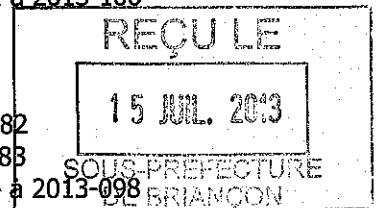
Le 09 juillet 2013 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 03 juillet 2013 en la salle polyvalente à Névache sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents : 26 jusqu'à délibération n°2013-082
27 pour la délibération n°2013-083
28 de la délibération n°2013-084 à 2013-098
27 de la délibération n°2013-099 à 2013-100
28 de la délibération n°2013-101 à 2013-106

Nombre de pouvoirs : 4

Votants : 30 jusqu'à délibération n°2013-082
31 pour la délibération n°2013-083
32 de la délibération n°2013-084 à 2013-098
31 de la délibération n°2013-099 à 2013-100
32 de la délibération n°2013-101 à 2013-106



M. Jacques DEYME est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents : M. Gérard FROMM (à partir de la délibération n°2013-084), M. Yvon AIGUIER, Mme Francine DAERDEN, Mme Marie-Hélène PONSART (se retirant pour les délibérations n°2013-99 et 2013-100), M. Maurice DUFOUR, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Renée PETELET, Mme Marie MARCHELLO, Mme Karine ESCALLIER, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Claudine FINE, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Edmond CADET, M. Marc FORNESI, M. Jacques DEYME, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Pierre LEROY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL, M. Sébastien FINE (à partir de la délibération n°2013-083).

Avait donné pouvoir : M. Mohammed DJEFFAL à M. Eric PEYTHIEU
M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n°2011-300-1 du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de développement économique,

Vu l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques

Vu les statuts de l'Association Locale pour l'Economie (A.L.P.E.),

Considérant que cette association a pour objet de contribuer à la promotion de l'emploi et au développement économique du territoire du Pays du Grand Briançonnais,

Considérant le projet de convention d'objectifs à passer avec l'A.L.P.E. et en particulier le programme d'actions proposé pour 2013, en direction de l'accueil des nouveaux arrivants, de la création d'un réseau d'entrepreneurs, et de l'expérimentation de logements diffus au bénéfice des travailleurs saisonniers,

Considérant que le montant de la subvention demandée pour 2013 s'élève à 35 000 €,

Vu l'avis favorable de la Commission Développement Economique en date du 18 juin 2013,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 24 juin 2013,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Approuve le projet de convention triennale d'objectifs et le programme d'actions pour l'année 2013, annexés à la présente,
- Attribue une subvention d'un montant de 35 000 € relatif au programme d'actions au titre de l'année 2013 (soit un complément de 20 000 € par rapport à la décision du conseil du 19 mars 2013) et dit que les crédits nécessaires ont été prévus au Budget Primitif 2013 du budget « Général ».
- Donne tous pouvoirs au Président ou à son représentant pour signer la convention, tout document s'y rapportant et procéder au versement de la subvention

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président



Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 15 JUIL. 2013

Date affichage : 18 JUIL. 2013